



Société Centrale Canine

pour l'amélioration des races de chiens en France

155 avenue Jean Jaurès - F 93535 Aubervilliers Cedex

T 0033 (0)1 49 37 54 00 - F 0033 (0)1 49 37 01 20 - W www.scc.asso.fr

Inscrit sous le N°

Le :

Cadre réservé à la S.C.C.

SCC-TI/02-2003

**FEUILLE DE DECLARATION**  
pour l'enregistrement au  
**LIVRE DES ORIGINES FRANÇAIS (L.O.F.)**  
A TITRE INITIAL

Ce formulaire doit être rempli en lettres capitales selon la procédure dont le détail figure au verso.

Race \_\_\_\_\_ Taille \_\_\_\_\_

Nom du chien \_\_\_\_\_ Sexe \_\_\_\_\_

Date de naissance \_\_\_\_\_ Nature du poil \_\_\_\_\_

Couleur de la robe et marques distinctives \_\_\_\_\_

Propriétaire déclarant  Monsieur  Madame  Mademoiselle  Autres

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Immatriculation au  
FICHER NATIONAL CANIN

N° tatouage \_\_\_\_\_

et/ou

N° de transpondeur ("puce")  
\_\_\_\_\_

Je soussigné certifie l'exactitude des présentes déclarations

A \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature du demandeur

EXAMEN pour l'inscription au LOF à titre initial

Lieu : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

Nom de l'expert de la S.C.C.  
\_\_\_\_\_

Signature

Qualificatif

OBSERVATIONS

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

AVIS de l'Association spécialisée de race

Nom \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

Signature

Apte (\*)

Inapte (\*)

(\*) Rayer la mention inutile

MOTIFS

En cas d'inaptitude :

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

INSTRUCTIONS AU VERSO

## INSCRIPTION A TITRE INITIAL

*Cette inscription concerne les sujets adultes de très grande qualité dans la race et capables de l'améliorer, mais issus de géniteurs inconnus ou non déclarés à la naissance, ou déclarés et non inscrits, les formalités n'ayant pas été remplies. Ces chiens sont réputés sans ascendance connue et inscrits définitivement au LIVRE DES ORIGINES FRANÇAIS (L.O.F.) avec délivrance du pedigree sans indication de généalogie.*

### A) Le propriétaire de l'animal doit :

Faire identifier le chien par tatouage ou par transpondeur ("puce"), par un vétérinaire habilité ou un tatoueur agréé. Dans le cas d'un animal déjà identifié, provenant d'un pays de la Communauté Européenne (voir liste en annexe), le Fichier National Canin peut enregistrer le tatouage ou le S.I.E.V. le numéro de transpondeur ("puce") à condition de respecter la procédure suivante: faire procéder à la reconnaissance du tatouage ou du numéro de transpondeur par un vétérinaire qui remplira le 'Certificat Provisoire d'Identification lors d'importation ou échange intracommunautaire de carnivore domestique' (délivré par la S.C.C. ou le S.I.E.V. aux vétérinaires qui en font la demande)

retourner ce Certificat: à la S.C.C. (accompagné d'un titre de paiement de 7,62€) dans le cas d'un tatouage,  
au S.I.E.V. (112-114 avenue Gabriel Péri 94246 L'Hay les Roses Cedex) dans le cas d'un transpondeur

Remplir très soigneusement le présent formulaire, dater et signer, sans omettre d'indiquer le numéro d'identification par tatouage ou transpondeur.

Présenter l'animal avec cet imprimé à un expert confirmateur de la S.C.C. en vue de l'examen, lors d'une exposition ou séance de confirmation. L'expert mentionne obligatoirement sur ces documents le qualificatif précis qu'il attribue à l'animal.

Transmettre la demande au CLUB DE LA RACE, pour y recevoir l'avis favorable du Président.

Dès réception de l'avis du club, transmettre le dossier à la S.C.C., en un envoi groupé comprenant:

- Demande d'inscription au L.O.F. à Titre Initial
- Règlement suivant tarif en vigueur (chèque bancaire conseillé)
- Volet bleu d'immatriculation au Fichier Central Canin / S.C.C. ou le double de la carte d'identification par transpondeur.

### B) La SOCIETE CENTRALE CANINE

Ouvre le dossier et procède à la vérification de la conformité.

Engage éventuellement les correspondances nécessaires pour une mise au point.

Procède ensuite à l'inscription définitive au L.O.F. et à l'établissement du pedigree qui est adressé au propriétaire de l'animal, conformément à la réglementation de la S.C.C. (délai 1 mois)

### ATTENTION

L'inscription au LIVRE DES ORIGINES FRANÇAIS à TITRE INITIAL ne concerne pas les races dont le livre est fermé pour lesquelles une inscription au LIVRE D'ATTENTE (ex R.I.) est possible, à savoir (au 1/1/2003) :

Groupes	Races	Age d'admissibilité en exposition
1 <sup>er</sup>	BERGER ALLEMAND	15 MOIS
	BERGER BELGE GROENENDAEL BERGER BELGE TERVUEREN BERGER BELGE LAKENOIS BERGER BELGE MALINOIS	12 MOIS 12 MOIS 12 MOIS 12 MOIS 12 MOIS 12 MOIS
	BOUVIER DES FLANDRES	15 MOIS
2 <sup>e</sup>	RÖTTWEILER DOBERMANN BOXER	15 MOIS 15 MOIS 12 MOIS

Groupes	Races	Age d'admissibilité en exposition
3 <sup>e</sup>	STAFFORDSHIRE BULL TERRIER FOX TERRIER A POIL LISSE FOX TERRIER A POIL DUR BULL TERRIER AMERICAN STAFFORDSHIRE TERRIER (2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> génération)	12 MOIS 12 MOIS 12 MOIS 12 MOIS 12 MOIS
4 <sup>e</sup>	TECKEL A POIL LONG TECKEL A POIL RAS TECKEL A POIL DUR	12 MOIS 12 MOIS 12 MOIS
8e	ENGLISH SPRINGER SPANIEL ENGLISH COCKER SPANIEL AMERICAN COCKER SPANIEL	12 MOIS 12 MOIS 12 MOIS
9e	CANICHE	12 MOIS